

SEANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2017

Compte rendu

L'an deux mille dix-sept et le vingt-sept novembre, les membres du Conseil de Métropole, légalement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire des séances, sis 50, Place Zeus à Montpellier, sous la présidence de M. Philippe SAUREL.

Nombre de membres en exercice : 92

Étaient présents :

M. F. ABERT, Mme L. ACQUIER, M. J.-M. ALAUZET, M. J.-F. AUDRIN, M. G. BALAZUN, M. G. BARRAL, Mme V. BARTHAS-ORSAL, Mme M. BODKIN, M. P. BONNAL, Mme S. BOUALLAGA, M. D. BOUMAAZ, M. T. BREYSSE, Mme A. BRISSAUD, Mme R. BUONO, M. R. CAIZERGUES, M. R. CALVAT, Mme M. CASSAR, M. G. CASTRE, Mme C. CLARAC, M. R. COTTE, M. C. COUR, M. J.-L. COUSQUER, Mme P. DANAN, Mme C. DARDE, M. H. DE VERBIZIER, Mme V. DEMON, M. T. DEWINTRE, M. J.-M. DI RUGGIERO, M. J. DOMERGUE, Mme M. DRAY-FITOUSSI, M. P. DUDIEUZERE, M. A. EL KANDOUSSI, M. J.-N. FOURCADE, Mme M. FOURCADE, M. M. FRAYSSE, Mme J. FRÊCHE, Mme J. GALABRUN-BOULBES, Mme I. GIANIEL, M. J.-P. GRAND, Mme I. GUIRAUD, Mme C. HART, Mme R. ILLAIRE, Mme C. JABADO, Mme S. JANNIN, M. L. JAOLU, M. P. KRZYZANSKI, M. G. LANNELONGUE, M. M. LEVITA, Mme C. LÉVY-RAMEAU, Mme E. LLORET, M. J.-M. LUSSERT, M. M. MAJDOUL, M. J. MALEK, Mme C. MARION, Mme I. MARSALA, M. H. MARTIN, M. J.-L. MEISSONNIER, M. C. MEUNIER, M. J.-P. MOURE, Mme C. NAVARRE, Mme M.-C. PANOS, M. E. PASTOR, M. G. PASTOR, M. Y. PELLET, Mme V. PEREZ, M. E. PETIT, M. T. QUILES, M. J. RAYMOND, M. R. REVOL, M. J.-P. RICO, M. H. ROUILLEAULT, Mme B. ROUSSEL-GALIANA, Mme M.-H. SANTARELLI, M. Philippe SAUREL, M. J.-L. SAVY, M. N. SEGURA, M. S. TORTORICI, Mme I. TOUZARD, M. B. TRAVIER, M. J. VERA, Mme A. YAGUE, M. R. YOUSOUS, .

Pouvoir(s):

Mme T. DASYLVA à M. A. EL KANDOUSSI, Mme A. DESTAILLATS à M. J.-L. MEISSONNIER, Mme S. KERANGUEVEN à M. B. TRAVIER, M. A. LARUE à M. J. RAYMOND, Mme B. MICHEL à M. J.-L. SAVY, Mme P. MIRALLES à M. F. ABERT, M. E. PENSO à M. R. CALVAT.

Absent(es):

Mme C. DONADA, Mme A. LLEDO, M. A. MOYNIER

AFFAIRE N°1 : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le Président présente l'ordre du jour qui comporte 70 affaires.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des voix exprimées (1 abstention).
S'est abstenu : M. D. BOUMAAZ.

AFFAIRE N°2 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017

M. Président soumet à l'approbation des élus le projet du procès-verbal du jeudi 2 novembre 2017.

Mme M. CASSAR demande de procéder à une rectification de la phrase « *Non, j'attaquerai la délibération que vous allez prendre. Devant le Conseil d'État* » par « *Non, j'attaquerai la délibération que vous allez prendre, pas au Conseil Général, effectivement mais auprès de l'Etat* »

Le procès-verbal de la séance du jeudi 2 novembre 2017 est adopté à l'unanimité des voix exprimées (1 abstention).
S'est abstenu : M. D. BOUMAAZ.

AFFAIRE N°3 : APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil prend acte de ces décisions.

AFFAIRE N°4 : HORS COMMISSION – CRÉATION D'UN CIMETIÈRE MÉTROPOLITAIN DANS LE PROLONGEMENT DU CIMETIÈRE COMMUNAL SAINT ETIENNE SUR LE SITE DE GRAMMONT À MONTPELLIER - PROGRAMME ET LANCEMENT DE L'OPÉRATION - APPROBATION

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°5 : HORS COMMISSION – CONTRAT DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT-LOUP ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. H. MARTIN, ayant donné pouvoir à M. J-P. MOURE, entre en séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°6 : HORS COMMISSION – ALLIANCE DES TERRITOIRES - CONTRAT DE RÉCIPROCITÉ AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DE LACAUNE ET DES MONTAGNES DU HAUT LANGUEDOC - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme C. HART sort de séance.

M. D. BOUMAAZ sort définitivement de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°7 : CULTURE – TRANSFERT DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT-MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ - CONVENTION D'APPLICATION TRIENNALE 2018-2020 DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LES FESTIVALS DU DOMAINE D'Ô - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. J-P. GRAND sort définitivement de séance donnant pouvoir à Mme C. DARDE.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°8 : CULTURE – TRANSFERT DÉPARTEMENT - MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ - EQUIPEMENTS CULTURELS DU DOMAINE D'Ô - EPIC, NOUVEAUX STATUTS - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA MÉTROPOLÉ - CONVENTION D'OCCUPATION - CONVENTION D'EXPLOITATION - DÉNOMINATION - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

En application du texte soumis à approbation, il est proposé de procéder à la désignation des membres du nouveau conseil d'administration de l'EPIC du domaine d'O composé comme suit :

- 5 membres titulaires, et en tant que de besoin 5 suppléants, détenteurs d'un mandat de conseiller métropolitain,
- 2 représentants de l'administration métropolitaine,
- 2 personnalités qualifiées désignées.

Le Président propose une première liste :

En tant que représentants titulaires : M. P. SAUREL, Mme R. ILLAIRE, Mme S. KERANGUEVEN, Mme M. DRAY-FITOUSSI et M. T. BREYSSE ;

En tant que représentants suppléants: M. J-M. ALAUZET, Mme E. LLORET, Mme L. ACQUIER, Mme P. DANAN et M. S. TORTORICI ;

En tant que personnalités qualifiées : M. Jean-Michel PARIS et Mme Gabrielle DELONCLE ;

En tant que représentants de l'administration : le Directeur général des services ou son représentant, le Directeur général Adjoint ou son représentant.

Mme I. TOUZARD propose à l'Assemblée une seconde liste concernant les membres élus :

En tant que représentants titulaires : Mme I. TOUZARD, M. R. CAIZERGUES, M. E. PASTOR, M. R. REVOL et M. C. COUR ;

En tant que représentants suppléants : Mme M-C PANOS, Mme M. CASSAR, Mme C. DARDE, M. J. RAYMOND et M. J. VERA.

En application de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil décide, à l'unanimité, de ne pas procéder à ces désignations par un vote à scrutin secret mais par vote à main levée.

A l'issue d'un vote à main levée, la liste proposée par le Président est élue avec 59 voix pour et 10 abstentions, la liste proposée par Mme TOUZARD ayant obtenu 19 voix.

AFFAIRE N°9 : RESSOURCES HUMAINES – MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - VILLE DE MONTPELLIER - AVENANT À LA CONVENTION DE SERVICE COMMUN DE DIRECTION DE LA CULTURE - MODIFICATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mmes C. NAVARRE, et J. FRECHE, MM. J-P. RICO, J. DOMERGUE, G. LANNELONGUE, J-L SAVY et G. PASTOR sortent de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées (1 abstention et 18 votes contre).

Ont voté contre : M. P. BONNAL, M. R. CALVAT, Mme M. CASSAR, M. C. COUR, Mme C. DARDE, M. T. DEWINTRE, M. J.-P. GRAND, Mme C. JABADO, M. A. LARUE, M. C. MEUNIER, Mme M.-C. PANOS, M. E. PASTOR, M. E. PENSO, M. T. QUILES, M. J. RAYMOND, M. R. REVOL, Mme I. TOUZARD, M. J. VERA.

S'est abstenu : M. R. CAIZERGUES.

AFFAIRE N°10 : RESSOURCES HUMAINES – MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - VILLE DE MONTPELLIER - CRÉATION D'UN SERVICE COMMUN DU DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE - APPROBATION

Mmes C. HART, C. NAVARRE et J. FRECHE, MM. J-P. RICO, J. DOMERGUE, G. LANNELONGUE, J-L SAVY et G. PASTOR entrent en séance ;

Mmes A. YAGUE, V. BARTHAS-ORSAL et M. R. YOUSSESS sortent de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées (9 abstentions et 17 votes contre).

Ont voté contre : M. P. BONNAL, M. R. CAIZERGUES, Mme M. CASSAR, M. C. COUR, Mme C. DARDE, M. T. DEWINTRE, M. J.-P. GRAND, Mme C. JABADO, M. A. LARUE, M. C. MEUNIER, Mme M.-C. PANOS, M. E. PASTOR, M. T. QUILES, M. J. RAYMOND, M. R. REVOL, Mme I. TOUZARD, M. J. VERA.

Se sont abstenus : M. R. CALVAT, Mme J. FRÊCHE, Mme I. GIANIEL, Mme C. HART, M. H. MARTIN, M. J.-P. MOURE, M. E. PENSO, M. E. PETIT, M. H. ROUILLEAULT.

AFFAIRE N°11 : RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Mmes I. GIANIEL, M. BODKIN et C. LEVY-RAMEAU, MM. J-L. COUSQUER et H. DE VERBIZIER, sortent de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°12 : FINANCES – VOTE EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE

PAIEMENT - RÉVISIONS - APPROBATION

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées (1 abstention).

S'est abstenu : M. G. BALAZUN.

AFFAIRE N°13 : FINANCES – BUDGET 2017 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - ADOPTION

Mmes A. YAGUE, V. BARTHAS-ORSAL, I. GIANIEL, M. BODKIN et C. LEVY-RAMEAU, MM. J.-L. COUSQUER, H. DE VERBIZIER et R. YOUSOUSS entrent en séance ;

M. C. COUR sort de séance ;

Mme C. NAVARRE sort définitivement de séance donnant pouvoir à Mme V. PEREZ ;

M. J. DOMERGUE sort définitivement de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°14 : FINANCES – AFFECTATION ET MODIFICATION D'AFFECTATION DES SUBVENTIONS - ADOPTION

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. F. ABERT, Mme V. BARTHAS-ORSAL, M. J.-L. COUSQUER, Mme M. FOURCADE, Mme I. GUIRAUD, Mme S. JANNIN, M. L. JAOU, Mme S. KERANGUEVEN, Mme C. LÉVY-RAMEAU, Mme C. MARION, M. J.-L. MEISSONNIER, M. G. PASTOR, M. E. PENSO, Mme B. ROUSSEL-GALIANA, M. J.-L. SAVY, M. N. SEGURA.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°15 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – RÉFECTION DE L'ALLÉE JULES MILHAU À MONTPELLIER - OFFRE DE CONCOURS FINANCIER DE LA SNC POLYGONE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°16 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – INSTAURATION D'UNE TAXE D'AMÉNAGEMENT À TAUX MAJORÉ DANS LE SECTEUR MONTCALM - VILLE DE MONTPELLIER - APPROBATION

MM. L. JAOU et E. PASTOR sortent de séance ;

M. J.-L. SAVY sort définitivement de séance.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme S. JANNIN.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées (1 vote contre).

A voté contre : Mme A. BRISSAUD.

AFFAIRE N°17 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – INSTAURATION D'UNE TAXE D'AMÉNAGEMENT MAJORÉE DANS LE QUARTIER SAINT MARTIN - VILLE DE MONTPELLIER - APPROBATION

M. E. PASTOR entre en séance ;

Mme M. DRAY-FITOUSSI sort de séance ;

Mme J. FRECHE sort définitivement de séance donnant pouvoir à M. J.-P. MOURE.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées (1 vote contre).

A voté contre : Mme A. BRISSAUD.

AFFAIRE N°18 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – INSTAURATION D'UNE TAXE D'AMÉNAGEMENT MAJORÉE AUX ABORDS DE LA LIGNE 5 DE TRAMWAY - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme M. DRAY-FITOUSSI et M. L. JAOU entre en séance ;

MM. P. DUDIEUZERE et T. DEWINTRE sortent de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées (1 vote contre).

A voté contre : Mme A. BRISSAUD.

AFFAIRE N°19 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – COMMUNE DE CASTRIES - ZAC DES SAURÉDES - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SA3M - CONCESSIONNAIRE AUPRÈS DE LA BANQUE CRÉDIT COOPÉRATIF - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°20 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – SECTEUR DE LA MOGÈRE - CAMBACÉRÈS - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT - GARANTIE D'EMPRUNT À SA3M - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. J. MALEK sort de séance.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°21 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – COMMUNE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE - CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL - APPROBATION DE LA CONVENTION DE PUP AVENUE DE MIREVAL PC N° 3433717V0068 À CONCLURE AVEC LA SARL ACCIM - CONVENTION DE RÉVERSION - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°22 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LA SOCIÉTÉ SÉQUOIA - OPÉRATION SISE 2715 AVENUE ETIENNE MÉHUL À MONTPELLIER - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°23 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – RÉNOVATION THERMIQUE DE COPROPRIÉTÉS DANS LE CADRE DU PROJET ECOCITÉ - ATTRIBUTION DE SUBVENTION ET CONVENTIONS DE FINANCEMENT TRIPARTITES RÉGION OCCITANIE / MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE / COPROPRIÉTÉS - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mmes C. JABADO et S. JANNIN sortent de séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme I. GUIRAUD, M. L. JAOU, M. M. LEVITA, M. J.-M. LUSSERT.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°24 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – ENGAGEMENT DE LA MODIFICATION N°1 DU PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR (PSMV) DE LA VILLE DE MONTPELLIER - PROPOSITION DE COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (COLLÈGES DES REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS ET DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES)

Le Président propose les désignations suivantes :

En tant que représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine :

- **Association Internationale Saint Roch de Montpellier** : Mme Anne-Marie CONTE PRIVAT, en tant que représentant titulaire, et M. Michel SPITTLER, en tant que représentant suppléant ;
- **Patrimoine et Architecture** : M. Nicolas MERIC, en tant que représentant titulaire, et Emmanuel MAGNIN, en tant que représentant suppléant ;
- **Le passe muraille** : M. Pierre PLANCHERON, en tant que représentant titulaire, et Mme Claire DURAND, en tant que représentant suppléant ;
- **Vieilles Maisons Françaises** : M. Olivier ICARD, en tant que représentant titulaire, et M. Henri TEISSERENC, en tant que représentant suppléant ;
- **Club Archéologique du Languedoc** : Mme Lucette VIALA, en tant que représentant titulaire, et Mme MERCIER, en tant que représentant suppléant.

En tant que personnes qualifiées :

Représentants titulaires :

Mme AUDURIER CROS, géographe ;
 M. DAZY, hydrogéologue ;
 Mme REINIKAINEN, architecte ;
 Mme HIRSCHY, architecte du patrimoine ;
 M. MARKIEWICZ, archéologue ;

Représentants suppléants

Mme GRANDJOUAN, conservatrice honoraire du patrimoine ;
 M. VERDIER, architecte ;
 M. CAPELIER, architecte ;
 M. DEREY, directeur de l'ENSAM ;
 M. BERTRAND, historien.

Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas procéder à ces désignations par un vote à scrutin secret mais par vote à main levée, en application de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

AFFAIRE N°25 : LOGEMENT – DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE D'ATTRIBUTION DES AIDES À LA PIERRE - CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017 - AVENANT N°3 À LA CONVENTION SIGNÉE AVEC L'ETAT - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°26 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 61 LOGEMENTS SOCIAUX À MONTPELLIER - ATTRIBUTION DE SUBVENTION À LA SA D'HLM FDI HABITAT - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme V. DEMON, Mme C. LÉVY-RAMEAU, M. Y. PELLET, M. N. SEGURA.

M. Y. PELLET sort définitivement de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°27 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « LES HAUTS DE LATTES », ZAC ODE ACTE 2 LOT 25 D, CHEMIN DE SORIECH À LATTES - ATTRIBUTION DE SUBVENTION À LA SA D'HLM UN TOIT POUR TOUS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

*M. J. MALEK entre en séance ;
 Mme V. PEREZ sort de séance.*

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. R. YOUSSEUS.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées (1 abstention).

S'est abstenue : M. J.-N. FOURCADE.

AFFAIRE N°28 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « LE GINESTIER », 1 824 RUE MARCEL PAGNOL À PÉROLS - ATTRIBUTION DE SUBVENTION À LA SA D’HLM UN TOIT POUR TOUS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme C. JABADO entre en séance.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. R. YOUSSEUS.

À l’issue d’un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l’unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°29 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 43 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE "PALOMAYA", ZAC RIVE GAUCHE LOT 4 À MONTPELLIER - ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L’OFFICE PUBLIC DE L’HABITAT ACM HABITAT - DÉLIBÉRATION N°13734 DU 14 AVRIL 2016 - MODIFICATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. T. DEWINTRE entre ne séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. G. CASTRE, M. R. COTTE, M. A. EL KANDOUSSI, Mme C. LÉVY-RAMEAU, Mme P. MIRALLES, M. Philippe SAUREL, M. J.-L. SAVY.

À l’issue d’un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l’unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°30 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 32 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « DOMAINE DE COURPOUYRAN TRANCHE 1 », ANCIEN CHEMIN DE LODÈVE À JUVIGNAC - GARANTIE D’EMPRUNTS À LA SA D’HLM IMMOBILIÈRE MÉDITERRANÉE - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l’issue d’un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l’unanimité.

AFFAIRE N°31 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « INTERLUDE », RUE DE CASSEYROLS À MONTPELLIER - GARANTIE D’EMPRUNTS À LA SA D’HLM IMMOBILIÈRE MÉDITERRANÉE - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE.

À l’issue d’un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l’unanimité.

AFFAIRE N°32 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE LE « PLAN DES GARRIGUES », RUE DU PLAN DES GARRIGUES À CLAPIERS - GARANTIE D’EMPRUNT À LA SA D’HLM LE NOUVEAU LOGIS MÉRIDIONAL - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l’issue d’un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l’unanimité.

AFFAIRE N°33 : LOGEMENT – CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « LES PASSERINES », 53 RUE DES PASSERINES À MONTPELLIER - GARANTIE D’EMPRUNT À LA SA D’HLM PROMOLOGIS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. S. TORTORICI.

À l’issue d’un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l’unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°34 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – CO-FINANCEMENT DES PROJETS DE MATURATION DE LA SATT AXL - ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Mmes S. JANNIN, V. PEREZ et M. P. DUDIEUZERE entrent en séance.

À l’issue d’un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l’unanimité.

AFFAIRE N°35 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISME, PARCS D'ACTIVITÉ – AUTORISATION D'INTÉGRER LE COMITÉ D'ITINÉRAIRE DE L'EUROVÉLO ROUTE N°8 - APPROBATION DE L'AVENANT À LA CONVENTION DE PARTENARIAT - AUTORISATION DE SIGNATURE

*MM. F. ABERT, R. YOUSSESS et P. KRZYZANSKI sortent de séance ;
M. G. LANNELONGUE sort définitivement de séance.*

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°36 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISME, PARCS D'ACTIVITÉ – MISSION D'AFFAIRES À HELSINKI (FINLANDE) - PARTICIPATION AU SALON SLUSH - DU 28 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2017 - AUTORISATION

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°37 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISME, PARCS D'ACTIVITÉ – SALON DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE (SIMI) 2017 - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA MÉTROPOLE, LA SA3M ET LA SERM - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. F. ABERT entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme I. GUIRAUD, M. L. JAOUL, M. M. LEVITA, M. J.-M. LUSSERT, M. Philippe SAUREL.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°38 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISME, PARCS D'ACTIVITÉ – ZAC EUROMÉDECINE II - COMMUNES DE MONTPELLIER ET DE GRABELS - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SERM - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme I. GUIRAUD, M. L. JAOUL, M. M. LEVITA, M. J.-M. LUSSERT.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°39 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISME, PARCS D'ACTIVITÉ – PARC 2000 2EME EXTENSION - COMMUNE DE MONTPELLIER - GARANTIE D'EMPRUNT À LA SA3M - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°40 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISME, PARCS D'ACTIVITÉ – ZAC CHARLES MARTEL EXTENSION - COMMUNE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE - AVENANT N°1 À LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT - MODIFICATION DE L'ÉCHÉANCIER DE VERSEMENT DE LA PARTICIPATION D'ÉQUILIBRE À LA S.E.R.M. - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme I. GUIRAUD, M. L. JAOUL, M. M. LEVITA, M. J.-M. LUSSERT.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°41 : COHÉSION SOCIALE – FONDS D'AIDE AUX JEUNES - PRISE DE COMPÉTENCE EFFECTIVE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - ORGANISATION - ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR - FINANCEMENT

*M. P. KRZYZANSKI entre en séance ;
Mme I. GIANIEL sort de séance ;
Mme I. GUIRAUD sort définitivement de séance donnant pouvoir à M. L. JAOUL.*

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°42 : PROXIMITÉ, RELATIONS AVEC LES USAGERS, CHASSE ET PÊCHE – DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES ET DU CRÉMATORIUM - SAEML SFMA - TARIF GÉNÉRAL 2018 ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme R. ILLAIRE sort de séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme M. BODKIN, M. P. DUDIEUZERE, Mme C. LÉVY-RAMEAU, Mme E. LLORET, M. H. MARTIN, M. J. VERA, Mme A. YAGUE, M. R. YOUSSEUS.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°43 : CULTURE – MÉDIATHÈQUES - CONVENTION DE COOPÉRATION POUR LA MISE EN PLACE DU PASSEPORT MULTIMÉDIA AVEC LA COMMUNE DE VENDARGUES - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme I. GIANIEL entre en séance ;

Mme C. HART sort définitivement de séance ;

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°44 : CULTURE – MÉDIATHÈQUE E. ZOLA - PRISE EN CHARGE DE FRAIS D'HÉBERGEMENT AUX FRAIS RÉELS DANS LE CADRE DU CYCLE DE RENCONTRES « ECRIVAINS FRANCOPHONES » - APPROBATION

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°45 : CULTURE – MUSÉE FABRE - DEMANDES DE SUBVENTIONS 2018 - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°46 : CULTURE – CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL - CONVENTION DE PARTENARIAT PÉDAGOGIQUE AVEC L'ASSOCIATION JAZZ IN MARCIAC - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme R. ILLAIRE entre en séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°47 : CULTURE – CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL - CONVENTION DE PARTENARIAT PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE AVEC L'OPÉRA ORCHESTRE NATIONAL DE MONTPELLIER OCCITANIE - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. E. PETIT sort de séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. G. BARRAL, M. J.-L. COUSQUER, Mme S. KERANGUEVEN, Mme C. LÉVY-RAMEAU, Mme V. PEREZ, M. B. TRAVIER.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°48 : CULTURE – CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE MONTPELLIER - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°49 : CULTURE – AFFECTATION D'UNE SUBVENTION À LA COMMUNE DE CASTRIES - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme L. ACQUIER sort de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°50 : CULTURE – CONVENTION DE GESTION AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE MONTPELLIER RELATIVE AU PROJET PÉDAGOGIQUE DEMOS - AUTORISATION DE SIGNATURE

*M. E. PETIT entre en séance ;
Mme P. DANAN sort de séance ;
M. J-F. AUDRIN sort définitivement de séance.*

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°51 : SPORTS ET TRADITIONS SPORTIVES – ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MÉTROPOLITAINS - UTILISATION PONCTUELLE DES LOGES ET DE L'ESPACE DE RÉCEPTION DU STADE D'HONNEUR DU COMPLEXE SPORTIF YVES-DU-MANOIR - TARIFS DE LOCATION - ADOPTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme L. ACQUIER entre en séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°52 : SPORTS ET TRADITIONS SPORTIVES – ASSOCIATIONS SPORTIVES - AFFECTATION DE SUBVENTIONS - FOND SPÉCIAL SPORT - CONVENTION D'ATTRIBUTION - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme P. DANAN et M. R. YOUSSEUS entrent en séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°53 : SPORTS ET TRADITIONS SPORTIVES – AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC - PISCINE OLYMPIQUE D'ANTIGONE - SOCIÉTÉ CROC AU BAIN - AVENANT N°5 - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. N. SEGURA sort de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°54 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – COURNONTERRAL - STATION D'ÉPURATION INTERCOMMUNALE GAIA - RÉHABILITATION DE LA FILE 2- VALIDATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX ET DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. G. BALAZUN sort définitivement de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°55 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – SYSTÈME DE COLLECTE DE LA STATION D'ÉPURATION MAERA - AMÉNAGEMENTS SUR LE BASSIN VERSANT UNITAIRE DU RUISSEAU DES VACHES - PROGRAMME DE TRAVAUX ET ENVELOPPE FINANCIÈRE - APPROBATION - DEMANDE D'AIDES FINANCIÈRES

Mme E. LLORET et M. H. ROUILLEAULT sortent de séance.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°56 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE ENTRE LA RÉGIE DES EAUX ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE RELATIVE AU RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS ROUTE DE BOIRARGUES SUR LA COMMUNE DE LATTES - AUTORISATION DE SIGNATURE

*MM. N. SEGURA et H. ROUILLEAULT entrent en séance ;
M. A. EL KANDOUSSI sort de séance.*

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. T. BREYSSE, M. R. CALVAT, Mme C. CLARAC, M. P. DUDIEUZERE, M. A. EL KANDOUSSI, Mme M. FOURCADE, Mme J. GALABRUN-BOULBES, Mme R. ILLAIRE, M. P. KRZYZANSKI, Mme E. LLORET, M. J.-M. LUSSERT, Mme C. MARION, Mme B. ROUSSEL-GALIANA, M. J.-L. SAVY.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°57 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – RÉGIE DES EAUX DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - VERSEMENT DE LA DOTATION INITIALE

Mme E. LLORET entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. T. BREYSSE, M. R. CALVAT, Mme C. CLARAC, M. P. DUDIEUZERE, M. A. EL KANDOUSSI, Mme M. FOURCADE, Mme J. GALABRUN-BOULBES, Mme R. ILLAIRE, M. P. KRZYZANSKI, Mme E. LLORET, M. J.-M. LUSSERT, Mme B. ROUSSEL-GALIANA, M. J.-L. SAVY.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°58 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES – COMMUNE DE PÉROLS - ETUDE PRÉALABLE À LA RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DU PATRIMOINE BÂTI SOUMIS AU RISQUE INONDATION PAR RUISSELLEMENT PLUVIAL - CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS AVEC LA COMMUNE - AUTORISATION DE SIGNATURE

*M. A. EL KANDOUSSI entre en séance ;
Mme B. ROUSSEL-GALIANA sort de séance.*

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°59 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES – PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI) SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ETANG DE L'OR - PROJET DE CONVENTION CADRE POUR LES ANNÉES 2018 À 2022 - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. P. DUDIEUZERE, M. A. EL KANDOUSSI, Mme J. GALABRUN-BOULBES, Mme R. ILLAIRE, Mme S. JANNIN, M. L. JAOL, M. J.-M. LUSSERT, M. J.-L. MEISSONNIER, M. G. PASTOR, M. J.-P. RICO.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°60 : TRANSPORTS ET MOBILITÉ – PLAN DÉPARTEMENTAL D'ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE DE L'HÉRAULT - ADOPTION DE L'ITINÉRAIRE "LE RÉSEAU VERT" SUR LES COMMUNES DE SAINT GENIÈS DES MOURGUES, CASTRIES, CLAPIERS, MONTFERRIER-SUR LEZ ET PRADES-LE-LEZ

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°61 : TRANSPORTS ET MOBILITÉ – AVENANT N°10 À LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. D. BOUMAAZ, M. J.-L. COUSQUER, Mme T. DASYLVA, M. A. EL KANDOUSSI, M. P. KRZYZANSKI, Mme P. MIRALLES, M. J.-L. SAVY.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°62 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC – CONVENTIONS DE FONDS DE CONCOURS ENTRE LA MÉTROPOLE ET LES COMMUNES DE BAILLARGUES, BEAULIEU, CASTRIES, SAINT GENIÈS DES MOURGUES ET SAINT JEAN DE VÉDAS - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

*Mme B. ROUSSEL-GALIANA entre en séance ;
M. T. DEWINTRE sort de séance.*

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°63 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC – CONVENTION POUR LA MISE À DISPOSITION DE DONNÉES NUMÉRIQUES GÉORÉFÉRENCÉES RELATIVES À LA REPRÉSENTATION À MOYENNE ECHELLE DES OUVRAGES DE DISTRIBUTION DE GAZ - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°64 : HORS COMMISSION – COMMISSIONS DE LA MÉTROPOLE - COMPOSITION - APPROBATION

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°65 : HORS COMMISSION – SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE TAM - CRÉATION D'UNE FILIALE - AUTORISATION

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. D. BOUMAAZ, M. J.-L. COUSQUER, Mme T. DASYLVA, M. A. EL KANDOUSSI, M. P. KRZYZANSKI, Mme P. MIRALLES, Mme V. PEREZ, M. J.-L. SAVY.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées (3 abstentions).

Se sont abstenus : Mme J. FRÊCHE, M. H. MARTIN, M. J.-P. MOURE.

AFFAIRE N°66 : HORS COMMISSION – OUVERTURE DES MAGASINS LE DIMANCHE - LOI N°2015-990 DU 6 AOÛT 2015 POUR LA CROISSANCE, L'ACTIVITÉ ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES ÉCONOMIQUES - AVIS DE LA MÉTROPOLE

*M. T. DEWINTRE entre en séance ;
Mme S. BOUALLAGA sort de séance ;
M. P. BONNAL sort définitivement de séance.*

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées (1 vote contre).

A voté contre : M. H. MARTIN.

AFFAIRE N°67 : HORS COMMISSION – TRANSFERT DES COMPÉTENCES DÉPARTEMENTALES VOIRIES ET FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT - CONTINUITÉ DES SOLUTIONS INFORMATIQUES - CONVENTION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT - AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°68 : HORS COMMISSION – ORGANISMES EXTÉRIEURS - REPRÉSENTANTS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE AU SEIN DE LA FACULTÉ DE LANGUES ET CULTURES ETRANGÈRES ET RÉGIONALES - UFR2 - UNIVERSITÉ PAUL VALERY - DÉSIGNATION

Le président propose la candidature de Mme C. MARION.

Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas procéder à cette désignation par un vote à scrutin secret mais par vote à main levée, en application de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRE N°69 : CULTURE – MANDAT SA3M POUR LA RÉALISATION DU NOUVEAU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ - APPROBATION

M. C. MEUNIER sort définitivement de séance.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

AFFAIRE N°70 : CULTURE – MANDAT SA3M POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN CENTRE D'ART CONTEMPORAIN À L'HÔTEL MONTCALM DE MONTPELLIER - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ - APPROBATION

Mme S. BOUALLAGA entre en séance.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Philippe SAUREL.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h44.